



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

DOSSIER DE CANDIDATURE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Manufacto, la fabrique des savoir-faire



Manufacto, la fabrique des savoir-faire est un programme de sensibilisation des nouvelles générations aux métiers de la main, initié par la Fondation d'entreprise Hermès et en partenariat avec les académies de Paris, Créteil, Lyon, Nice et Besançon, les Compagnons du Devoir et du Tour de France, l'école Camondo, la villa Noailles.

Critères d'éligibilité

Tout établissement dont les équipes pédagogiques sont convaincues de l'importance de la pratique artisanale dans un cadre scolaire, peut demander à intégrer le programme Manufacto, la fabrique des savoir-faire.

Il faut ensuite réunir les conditions suivantes :

- être un établissement scolaire public ou privé sous contrat ;
- constituer une équipe pluridisciplinaire prête à s'engager durant toute la durée du programme ;
- postuler à cet appel à candidatures sur document libre, insistant sur :
 - l'inscription du projet Manufacto dans la progression pédagogique de la classe concernée, en cohérence avec le projet d'établissement ;
 - les liens entre les séances Manufacto et l'ouverture aux mondes professionnels, la découverte des métiers, l'orientation ;
 - la liste des enseignants impliqués dans le projet ;
 - le nombre d'élèves concernés par le projet
- signer la Charte du programme*, en qualité du chef d'établissement ou de l'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) de circonscription.

Un Comité de sélection se réunit à la fin du mois d'avril précédant la rentrée scolaire afin de sélectionner les classes et valider leur entrée dans le programme Manufacto. Les établissements candidats seront informés de la sélection finale à la fin du mois de mai.

Le dossier de candidature pour l'année scolaire 2020-2021 est à retourner avant le 24 avril 2020 sur le site de la Fondation d'entreprise Hermès, via le module de candidatures dédié.

* La Charte du programme est disponible en fin de ce dossier

■ PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Initié par la Fondation d'entreprise Hermès, en collaboration avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France, Manufacto, la fabrique des savoir-faire est un programme de découverte de l'artisanat en milieu scolaire. Aujourd'hui mis en œuvre avec les académies de Paris, Créteil, Lyon, Besançon et Nice, il est réalisé en partenariat avec la villa Noailles à Hyères et l'École Camondo de Paris. Une convention cadre est établie entre la Fondation d'entreprise Hermès et chacune des académies.

Manufacto a débuté en 2016 dans six établissements parisiens, auprès d'écoles élémentaires, collèges et lycées. En 2018-2019, le programme se déploie dans 29 établissements : 850 élèves y participent, répartis dans 34 classes allant du CM1 à la seconde. Pour l'année 2019-2020, 42 classes et plus de 1000 élèves ont participé au programme. Ce seront 55 classes qui prendront part à Manufacto en 2020-2021.

Manufacto a pour objectif de changer le regard des élèves, de leurs parents et de leurs enseignants sur le monde artisanal en expérimentant les métiers de la main sur un temps long. En faisant découvrir aux élèves les gestes liés au monde des savoir-faire artisanaux, le programme leur permet d'avoir une approche esthétique sur les objets qui les entourent. Enfin, Manufacto vise à promouvoir les valeurs portées par ces métiers, telles que la transmission, l'entraide et l'exigence.

Pendant 12 séances de deux heures, l'enseignant accueille dans sa classe un artisan et un assistant, en classe entière ou en demi-groupe, en fonction des séances. Entre novembre 2020 et mai 2021, les élèves fabriqueront un objet de A à Z, et découvriront les gestes créateurs des métiers de maroquinier, menuisier, sellier et plâtrier-stucateur. Ils manipuleront ainsi les outils propres à chaque métier, mis à disposition par la Fondation d'entreprise Hermès.

À chaque niveau scolaire correspond un objet spécifique, imaginé par le studio de design BrichetZiegler. La nature du métier abordé en classe donne l'occasion aux enseignants de faire des liens avec les programmes scolaires, de manière ludique et créative : au fil des séances, l'enseignant accompagne les élèves dans la rédaction d'un cahier de bord, véritable support pédagogique. Seront abordées par la pédagogie de projet, en fonction des différents niveaux :

- des notions de mathématiques, de français, d'arts plastiques...
- la découverte des matières, des savoir-faire et des gestes créateurs propres à ces métiers de l'artisanat, afin de relier Manufacto au parcours avenir ou tout autre dispositif de découverte des métiers et des mondes professionnels.

■ PROCESSUS DE CANDIDATURE

Critères de sélection

- Motivation de l'équipe pédagogique à inscrire ce projet interdisciplinaire dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet de l'établissement ;
- Inscription de Manufacto dans le cadre des enseignements, du socle commun et/ou du parcours avenir ou de tout autre dispositif de découverte des métiers.

Calendrier

Du 9 mars au 24 avril 2020 : envoi des dossiers de candidature

Du 24 avril au 20 mai 2020 : comités de sélection avec chaque académie

Fin mai 2020 : validation des établissements sélectionnés et retour aux participants

Juin 2020 : identification des plannings des séances Manufacto par les établissements

Septembre 2020 : affectations des trios enseignants/artisans/assistants

Octobre 2020 : une journée de séminaire de formation à destination des enseignants et des artisans

De novembre 2020 à mars/mai 2021 : séances Manufacto dans les classes

Juin 2021 : valorisation de Manufacto dans les établissements et les académies (fête de fin d'année, expositions...)

CONTACTS

■ Fondation d'entreprise Hermès

Clément Le Duc – clement.leduc@hermes.com

Académie de Paris

Olivier Lanez – olivier.lanez@ac-paris.fr

Académie de Créteil

Olivier Lefèvre – olivier.lefevre@ac-creteil.fr

Académie de Nice

Julien Giraud-Destefanis – julien.giraud-destefanis@ac-nice.fr

Académie de Lyon

Valérie Poirmeur - valerie.poirmeur@ac-lyon.fr

Académie de Besançon

Véronique Brenet - veronique.brenet@ac-besancon.fr

Charte du programme Manufacto

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME MANUFACTO

Le programme Manufacto s'étend de novembre à mars/mai en fonction du rythme choisi pour les ateliers par l'équipe pédagogique (hebdomadaire ou bimensuel).

Plusieurs classes d'un même établissement peuvent participer à Manufacto sur la même année, sous réserve de candidater séparément.

Le projet Manufacto s'inscrit dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet d'établissement.

L'équipe pédagogique est entendue comme les enseignants engagés dans le projet et selon les niveaux, *a minima* pour le premier degré : le directeur d'école, l'inspecteur de circonscription, et pour le second degré : le chef d'établissement.

L'équipe Manufacto désigne les équipes de la Fondation, des Compagnons du Devoir et du Tour de France et de la villa Noailles, en charge de la coordination du programme Manufacto sur Paris, Créteil, Lyon, Nice et Besançon.

Le règlement de l'établissement scolaire et les règles de sécurité s'appliquent à toutes les activités menées dans le cadre du programme pédagogique, quel que soit le lieu où se déroulent les séances.

L'équipe pédagogique s'engage à rappeler aux élèves la charte de bonne conduite en atelier pour le maintien de la sécurité et de l'ordre en classe. L'équipe pédagogique conserve la responsabilité de la classe engagée dans les activités du programme Manufacto et veille au bon déroulement des séances.

Votre contact privilégié est Clément Le Duc, Responsable de projets solidaires au sein de la Fondation d'entreprise Hermès.

RÔLE ET ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique doit être impliquée et responsable du bon déroulement du projet Manufacto.

La présence d'au moins un représentant de l'équipe pédagogique aux réunions organisées par l'équipe Manufacto est obligatoire (journée de formation et autres).

L'équipe pédagogique est responsable des plannings et s'engage à programmer la tenue de toutes les séances prévues pour mener à terme l'atelier et la fabrication des objets. L'équipe pédagogique s'engage à transmettre en temps voulu aux élèves et à l'équipe Manufacto les calendriers d'intervention et informations attendues.

L'équipe pédagogique doit prévenir directement les intervenants s'il y a un empêchement et un changement de planning, du fait de l'indisponibilité des équipes pédagogiques ou de tout autre intervenant, ou d'événements extérieurs (grèves, sorties, etc.), et en informer l'équipe Manufacto.

L'équipe pédagogique s'engage à replanifier de concert avec les intervenants extérieurs les séances annulées.

L'équipe pédagogique doit anticiper le besoin de disposer d'un encadrant supplémentaire pour la surveillance des séances en demi-groupe.

L'équipe pédagogique s'engage à accompagner les élèves dans la rédaction du cahier de bord servant de support au projet.

L'équipe pédagogique fournit aux intervenants extérieurs (artisans et assistants) le trombinoscope de la classe.

L'équipe pédagogique s'engage à s'inscrire et renseigner les informations requises pour le

bon déroulement de Manufacto sur le site internet dédié mis en place par la Fondation d'entreprise Hermès, dont l'adresse sera communiquée aux participants.

LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

L'établissement doit mettre à disposition une salle de classe adéquate, disposant d'une réserve ou d'un lieu de stockage proche ou attenant.

L'équipe pédagogique est responsable de la réception des kits à outils, de leur entretien et de leur stockage, de leur inventaire à la réception et au retour.

L'établissement s'engage à communiquer à l'équipe Manufacto le contact de la personne en charge de la logistique dans l'établissement, et à réceptionner et installer les colis dans l'espace de stockage prévu à cet effet.

L'équipe pédagogique doit s'engager à accueillir ses intervenants à l'avance, et leur faciliter l'accès aux locaux de stockage et aux classes pour prévoir la bonne installation de la classe, ainsi que son rangement. Il doit organiser cette activité de manière à impliquer tous ses élèves dans l'installation et le rangement des outils.

Le matériel est prévu pour 30 personnes, élèves et enseignants compris. Si la classe est supérieure en nombre, il est du ressort de l'équipe pédagogique de prévenir l'équipe Manufacto en amont.

COMMUNICATION

Toute communication de l'établissement sur sa participation à Manufacto doit se faire en indiquant « Manufacto, la fabrique des savoir-faire, un programme de la Fondation d'entreprise Hermès. »

Il conviendra d'identifier les Compagnons du Devoir et du Tour de France, l'Académie à laquelle est rattachée l'établissement, l'École Camondo pour Paris-Créteil, et la villa Noailles pour la région de Nice.

L'atelier Manufacto donne naissance à des productions d'élèves telles que les objets et les cahiers de bord : toutes ces productions sont susceptibles d'être valorisées par Manufacto sur différents supports et lors de divers événements des partenaires.

Dans le cadre de la valorisation et de la communication du programme, une attestation de droit à l'image de chaque participant au programme (professeurs et élèves) pourra être demandée.

Le non-respect de cette chartre peut amener l'équipe de Manufacto à suspendre la participation de l'établissement au programme.

*Signature et cachet
du chef d'établissement
(premier degré)
ou de l'IEN de circonscription
(second degré) :*